

# Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de VILLARD-SALLET

## Séance du 4 mai 2016

Le sept avril à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la suite de la convocation adressée par Mr Le Maire, MESTRALLET Jean-Claude, le 21 avril 2016

**Présents :** MM. MESTRALLET Jean-Claude, GUCHER Dolorès, COMTE Pierre, CADOUX Suzanne, MESTRALLET Aline, DELACUVELLERIE Inès, HUGUENIN Jean-Jacques, GUCHER Catherine

**Absente excusée :** ESQUENET Christophe, VEROLLET Guillaume (pouvoir donné à Jean-Claude MESTRALLET)

La séance est ouverte à 20 H 00

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Mme Aline MESTRALLET est désignée secrétaire par le conseil municipal et accepte les fonctions.

En début de séance le compte-rendu de la séance du 5 avril 2016 est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Rappel de l'ordre du jour :

- Travaux
  - o Point maîtrise d'œuvre Mairie
    - Délibération : maîtrise d'œuvre 1ere tranche sécurisation traversée de village
  - o Enfouissements réseaux
    - Réception ERDF le 27/04/2016 – décision à prendre de la reprise de la chaussée
  - o Accessibilité salle polyvalente
  - o Voirie communale
- Délibération refacturation Mairie → SIVU de la ligne internet orange
- Délibération reversement du fonds d'amorçage des rythmes scolaires solde 2015/2016 au profit du SIVU
- Journée de l'environnement
- Compte-rendu intercommunalité et syndicats
- Questions et informations diverses

### I – Travaux

- ✓ Maitrise d'œuvre 1ere tranche sécurisation traversée de village (Délibération N° 1)

Dans la continuité de la réhabilitation de la Mairie, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'élaborer la mise en place d'un projet de sécurisation de la place Novel Catin à la fontaine communale.

Pour ce faire une maîtrise d'œuvre sera engagée afin d'élaborer l'ensemble du projet qui se déroulera probablement en 3 ou 4 tranches.

De ce fait le conseil municipal autorise le Maire à l'unanimité à consulter plusieurs maitrises d'œuvre pour ce projet.

- ✓ Enfouissements réseaux (Délibération N° 2)

Suite à la réception du 27 avril 2016 par ERDF, un certain nombre d'anomalies ont été décelées.

Après correction de ces défauts une nouvelle réception aura lieu.

En parallèle, les élus ont décidés d'effectuer la reprise de la chaussée en bi-couche et non en enrobée comme initialement prévue (en effet, il reste des travaux à venir et de ce fait le bi-couche est moins onéreux).

En conséquence, il y a une moins-value sur le marché initial de 4338€ HT.

Les travaux sont prévus pour fin mai. L'arrêté de circulation sera pris en conséquence.

Après échange le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer tous documents relatif lot 1 du marché (entreprise COLAS).

✓ Accessibilité salle polyvalente

La commune s'est engagée avant fin 2016 à rendre accessible aux PMR la salle polyvalente. La rampe est estimée à 20 000€, les sanitaires à 1200€ et l'éclairage à l'entrée de la salle à 200 €, d'après le diagnostic d'ACEBTP.

Une demande de subvention au titre de la DETR a été engagée à hauteur de 41%.

Après diagnostics réalisés par ACEBTP, missionné par l'intercommunalité, celui-ci n'a fait que la partie diagnostic. La commune devra donc engager une maîtrise d'œuvre.

Le Maire se rapproche des collectivités voisines afin de mutualiser ce marché et sera ré-abordé lors du prochain conseil municipal.

✓ Voirie Communale - Route des Tours (Délibération N° 3)

La valorisation du site des Tours Montmayeur, dans le cadre du plan tourisme départemental, a été réalisée en collaboration avec l'ancienne intercommunalité. Un copil réunissant l'association « hommes-nature-montagne », les amis de Montmayeur et les élus locaux a permis de développer un thème sur l'école de l'archéologie avec la mise en place de mobiliers et de signalétiques, investissements portés par Cœur de Savoie dans le cadre des contrats régionaux (CDDRA).

Cette réalisation va dans la continuité des travaux effectués sur le site depuis 30 ans et permet à la commune d'obtenir une première aide financière du département à hauteur de 80 000€.

Suite à cette dotation, les élus ont décidés d'effectuer l'avant-dernière tranche de travaux sur la route des Tours : du croisement des routes au virage Mme JULLIAND (côté Louise Dufour).

Le Maire tient à souligner le soutien financier du département et remercie l'ensemble des acteurs qui ont œuvré depuis 3 ans et permettant d'obtenir cette dotation.

Le Maire rappelle également, qu'au vu de ce projet couteux pour la collectivité, il est demandé aux usagers de bien vouloir respecter l'arrêté de circulation en vigueur.

## **II- Délibération refacturation Mairie → SIVU de la ligne internet orange (Délibération N° 4)**

Le Maire indique que les factures internet Orange de janvier 2015 à Février 2016 inclus d'un montant de 48 € par mois ont été réglées par la commune de Villard-Sallet et non par le SIVU.

En effet, les factures étaient au nom de la commune mais après un échange avec un commercial d'Orange, le président s'est aperçu que le numéro de client correspondait au SIVU.

De ce fait le Président propose que la commune de Villard-Sallet refacture au SIVU la somme de 672€ TTC (48€x14 mois).

Le conseil municipal après avoir entendu, Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

- Approuve la refacturation de la commune de Villard-Sallet au SIVU d'un montant de 672 €,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette refacturation.

## **III- Reversement du fonds d'amorçage des rythmes scolaires 2015/2016 au profit du SIVU (Délibération N° 5)**

Le Maire rappelle que la commune a reçu la somme de 6 133.33 € correspondant au fonds d'amorçage suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires pour l'année scolaire 2016/2017. Il est donc nécessaire de reverser l'acompte perçu par l'état de 6 133.33 € au SIVU Scolaire le Castelet.

Le conseil délibère à l'unanimité sur le reversement de cette somme au SIVU Scolaire le Castelet.

## **IV- Journée de l'environnement**

La Journée de l'environnement au lieu le samedi 3 septembre 2016 à partir de 8h00 sur le site des Tours Montmayeur. Une collation sera prévue pour le midi.  
Le conseil municipal fait appel aux bénévoles.

#### V – Compte-rendu intercommunalité et syndicats

Un point a été fait concernant le compte-rendu du conseil communautaire (Budget 2016) ainsi que le transfert de compétences au 01/01/2017 des zones d'activités de pré Viboud de la Rochette et du bon pré sur la commune de la Croix-de-LA-ROCHETTE lors de la réunion de la CLECT du 28/04/2016

Un point a également été fait suite à la réunion du budget SIVU Scolaire en date du 06/04/2016.

#### VI- Fleurissement 2016 (Délibération N° 6)

Un devis a été réalisé auprès de 3 fournisseurs pour le fleurissement 2016. Celui retenu est le devis de l'entreprise l'horticulture LAMBERLIN.

#### VII- Stores local administratif Mairie (Délibération N° 7)

Un devis a été réalisé auprès de Manutant pour 5 stores. Le montant de celui-ci s'élève à 1768.98€ TTC.

Le conseil municipal après avoir entendu, Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

- Approuve le devis de MANUTANT pour un montant de 1768.98€ TTC,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à l'achat des stores.

#### III – Questions et informations diverses

##### ✓ Animations 2016

La commission animation rappelle les manifestations suivantes :

- Fêtes des mères et pères le samedi 4 juin 2016,
- Cinéma plein air le samedi 23 juillet 2016,
- Journée du patrimoine et inauguration de l'école de l'archéologie le samedi 18 septembre 2016 avec animations et repas le midi sur réservations,
- Cérémonie du 11 novembre.

##### ✓ Stationnement le Mollaret

Il y a des problèmes récurrents de stationnement au Mollaret. Une rencontre avec les familles concernées va être organisée en Mairie.

##### ✓ Sauvegarde fichiers informatiques

Le Maire rappelle le devis de REX ROTARY quant à la sauvegarde qui s'élève à 80 € HT/mois. Jean-Jacques HUGUENIN a une proposition à 18€/mois ou forfait de 100. Une présentation détaillée et chiffrée sera présentée au prochain conseil municipal pour décision.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 17 juin 2016 à 20h00.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23 h 00.

Le Maire  
Jean-Claude MESTRALLET



